



Terrains
du siècle

Hybridité politique et résistances dans les pays du Sud

Trajectoires inattendues
de la démocratie locale

Nancy Thede (dir.)

KARTHALA

La vague de démocratisation qui a déferlé sur de nombreux pays du Sud depuis les années 1990 a apporté son lot de surprises. La démocratie locale – participative dans beaucoup de cas – s’est révélée bien plus complexe que prévu. En effet, il s’agit le plus souvent de fusions inédites entre des institutions de la démocratie libérale et des processus politiques plus anciens, généralement qualifiés de « traditionnels ». Si ces formes politiques hybrides donnent lieu à des innovations démocratiques, ces dernières n’épousent pas forcément les contours de la démocratie libérale.

Cet ouvrage propose une conversation à plusieurs niveaux autour du concept d’hybridité politique : conversation entre le local et le national d’abord, entre l’Afrique et l’Amérique latine ensuite, et enfin entre l’anthropologie et la science politique. Un autre apport de ce livre est de croiser les corpus analytiques anglophones et francophones (et, dans une moindre mesure, hispanophones), et également de faire résonner théorie et études de terrain.

L’un des objectifs est de réfléchir à la systématisation d’un concept encore sous-théorisé : l’hybridité politique – et pourtant essentiel pour saisir les multiples résultats inattendus de la troisième vague de démocratisation. Les études de cas mettent en dialogue, et parfois en débat, des processus en cours dans les pays andins – Bolivie, Équateur, Pérou – et en Afrique de l’Ouest – Sénégal, Bénin, Mali. Ce nouveau regard fait émerger des réflexions interpellant les certitudes simplificatrices sur la nature de la démocratie et de la participation politique.

Nancy Thede est anthropologue et professeur au Département de science politique de l’Université du Québec à Montréal. Elle est titulaire de la Chaire Nycole-Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques.

Ont également participé à cet ouvrage John D. Cameron, Brice A. Davakan, Mountaga Diagne et Simon Godin-Bilodeau.

Collection Terrains du siècle

dirigée par Stéphane Devaux



21 €

**HYBRIDITÉ POLITIQUE
ET RÉSISTANCES
DANS LES PAYS DU SUD**

KARTHALA sur Internet :
www.karthala.com
 Paiement sécurisé

© Éditions KARTHALA, 2015
ISBN : 978-2-8111-1104-5

Sous la direction de

Nancy Thede

Hybridité politique et résistances dans les pays du Sud

*Trajectoires inattendues
de la démocratie locale*

**Éditions Karthala
22-24 boulevard Arago
75013 PARIS**

Sommaire

INTRODUCTION	7
Décentralisation, démocratisation et hybridité politique par <i>Nancy Thede</i>	
CHAPITRE I	41
Participation et hybridation de l'arène politique locale en Bolivie par <i>Nancy Thede</i>	
CHAPITRE II	81
Le contrôle de l'arène politique locale par les confréries au Sénégal : l'exemple de Touba par <i>Mountaga Diagne</i>	
CHAPITRE III	139
Les dynamiques d'hybridation dans la gestion foncière par les pouvoirs municipaux au Mali par <i>Simon Godin-Bilodeau</i>	
CHAPITRE IV	175
Les voies de l'ancrage démocratique : hybridité et originalité des démocraties locales au Bénin Par <i>Brice A. Davakan</i>	
CHAPITRE V	223
Auto-gouvernance autochtone dans les Andes : les contradictions des institutions politiques hybrides par <i>John D. Cameron</i>	

INTRODUCTION

Décentralisation, démocratisation et hybridité politique

*Nancy Thede**

Entassés dans la seule pièce d'un bâtiment en adobe – le local du syndicat paysan – des autochtones en poncho écoutent attentivement le discours du président qui explique les qualités du candidat proposé par l'exécutif pour le poste de maire aux prochaines élections municipales. Dans une communauté voisine, deux candidats s'opposent pour un même poste et le gagnant sera choisi en fonction du nombre de personnes qui se rangent en file derrière lui. Cela se passe en Bolivie.

Plus loin, dans un *ayllu* de l'altiplano, on ne choisit pas du tout le candidat, car chacun occupe à tour de rôle le poste de maire ou de conseiller municipal. Ailleurs, très loin de là, au Sénégal par exemple, les fidèles rassemblés pour la prière du vendredi écoutent

* Nancy Thede est anthropologue et professeur au département de Science politique de l'Université du Québec à Montréal, titulaire de la Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques. Elle souhaite remercier Marie-Dominik Langlois et Simon Morin, étudiants à la maîtrise en science politique à l'UQAM, pour leur aide dans la préparation de ce manuscrit.

tout aussi attentivement le marabout qui leur demande de voter pour le candidat préféré des autorités confrériques aux élections qui se tiendront le dimanche suivant. Des scènes similaires se produisent dans des centaines de milliers de municipalités à travers le monde. La vague de démocratisation des années 1980 et 1990 dans les pays du Sud et de l'ex-Union soviétique a donné lieu à des réformes institutionnelles visant à décentraliser le pouvoir par la mise en place de structures municipales démocratiques, créant ainsi – souvent, pour la première fois – des conseils municipaux élus directement par les citoyens locaux, y compris en zone rurale.

La diversité d'expériences auxquelles ont donné lieu ces transformations est importante. Mettre ainsi entre les mains des gens les plus directement concernés le pouvoir de décision sur la politique et les politiques locales a été assez unanimement perçu comme une innovation politique majeure pour la démocratie. Dans la plupart des cas, cela dépasse la stricte sphère électorale, pour atteindre des questions de planification et de gestion, à l'instar des budgets participatifs, désormais notoires non seulement au Brésil, mais également dans des centaines de villes à travers le monde, au Nord comme au Sud. En général, il s'agit de la création d'institutions et de processus conçus sur la base des principes de la démocratie libérale et censés fonctionner selon ces principes, parmi lesquels on peut au moins citer la tenue d'élections libres et compétitives, le droit d'élire et d'être élu, le vote secret, et la liberté d'opinion et d'expression¹.

En effet, les mouvements de démocratisation et les programmes de promotion de la démocratie qui se sont multipliés depuis la fin des années 1980 visent explicitement la mise en place de telles

1. «Modern democratic regimes all meet four minimum criteria : 1) Executives and legislatures are chosen through elections that are open, free, and fair; 2) virtually all adults possess the right to vote; 3) political rights and civil liberties, including freedom of the press, freedom of association, and freedom to criticize the government without reprisal, are broadly protected; and 4) elected authorities possess real authority to govern, in that they are not subject to the tutelary control of military or clerical leaders» (Levitsky et Way, 2002 : 53).

dynamiques. Le fait que ceci suppose un processus d'individuation des agents politiques est demeuré cependant implicite, voire non reconnu, autant chez les promoteurs que chez les agents directement impliqués dans ces transformations. Pourtant, les nouveaux agents politiques – les *sujets* de ces transitions démocratiques – qui constituent la grande majorité de la population, souvent rurale, pratiquent depuis des lustres la politique de façon souvent non-individualisée, selon une variété de processus «traditionnels» qui marient diverses formes de consultation et de prise de décision communautaires et où la voix individuelle ne prime pas nécessairement en dernière instance. Cette dynamique est particulièrement importante dans l'arène politique locale, notamment mais non exclusivement en milieu rural, mais a été jusqu'ici soit peu analysée, même par les chercheurs qui se sont concentrés sur la décentralisation en tant que telle, soit interprétée d'une façon qui tend à idéaliser ces pratiques. L'objectif de ce volume est d'examiner ce phénomène à partir de plusieurs études de cas en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest, pour en esquisser une systématisation et contribuer à sa théorisation.

La pertinence de ce regard

Depuis maintenant plus de dix ans, des analystes des transitions démocratiques signalent les écueils qui se présentent de façon imprévue (en ce qui concerne la théorie, du moins) dans ces processus, qui se sont déroulés dans la pratique de manière beaucoup moins harmonieuse que l'avait prédit une théorie quelque peu optimiste de la «troisième vague». Plus de deux décennies se sont écoulées depuis le déferlement de cette troisième vague de démocratisation, et l'enthousiasme débridé de la première heure, de la part des partisans de la démocratie autant que des analystes, s'estompe devant les limites de plus en plus évidentes de ces transitions. Nombreux sont ceux qui ont signalé la nature «tronquée» des systèmes politiques qui en ont

résulté ; les étiquettes varient – « démocratie de basse intensité » (O'Donnell, 2001), « démocratie illibérale » (Zakaria, 2003), « *uncivil democracy* » (Holston, 1998)², mais elles convergent toutes vers le constat que ces nouvelles institutions renferment des pratiques inégalitaires, voire anti-démocratiques. D'autres encore (Carothers, 2002) soulignent que la démocratisation n'est pas toujours définitive, et que l'on assiste de plus en plus à l'apparition d'une « zone grise », de régimes flottant entre autoritarisme et démocratie, ou parfois manifestant carrément un recul, un nouvel enlisement dans des formes autoritaires. Plusieurs en veulent pour preuve les rapports annuels successifs de l'ONG Freedom House, qui font état d'une dégradation du respect des libertés civiles dans un nombre élevé de « nouvelles démocraties ».

Cette problématisation des transitions démocratiques fournit un début de questionnement mais peu de voies de théorisation alternative. En effet, on demeure prisonnier d'une vision plutôt linéaire de la « démocratisation », souvent perçue comme universelle, voire inéluctable, destin naturel de l'ensemble des sociétés du monde. Ces approches de la démocratisation ont donné lieu à plusieurs prescriptions, à la fois de la part des promoteurs de la démocratie (agences internationales, fondations philanthropiques, gouvernements occidentaux) et de la part des analystes : on peut sans trop exagérer, parler d'un « menu » de transformations institutionnelles qui comprend entre autres le développement de partis politiques, la réforme de l'administration de la justice, le renforcement de la société civile, etc.

Dans la foulée, il a ainsi beaucoup été question des bienfaits escomptés de la décentralisation, dite démocratique. À partir des présomptions linéaires qui ont informé ces courants depuis les années 1980, il était largement convenu que l'implantation d'institutions de la démocratie libérale au niveau local dans un cadre de décentralisation administrative, fiscale et politique, produirait nécessairement une démocratisation de la sphère politique locale. Or, de nombreuses recherches sur la politique à l'échelle locale

2. D'autres analystes ont lancé l'expression « démocratie avec adjectifs » (Levitsky et Collier, 1997).

ne vont pas nécessairement dans ce sens. En effet, bon nombre d'études de cas font état de phénomènes préoccupants, dont par exemple la violence contre les femmes ou les membres de minorités ethniques ou religieuses ou encore la corruption des autorités locales. Cependant, ces constats ont en général été reçus soit comme des épiphénomènes, soit comme des accidents de parcours appelés à disparaître avec le temps et le rodage des institutions démocratiques. Rares sont ceux qui, à l'instar de Jean-Pierre Olivier de Sardan et ses collaborateurs, ont repéré systématiquement ces « écarts » par rapport au modèle démocratique implicite et ont avancé l'idée qu'il s'agissait de logiques distinctes de celle qui préside aux efforts de décentralisation démocratique.

Or, les résultats de nos recherches en Afrique et en Amérique latine inversent cette tendance car ils remettent en question toute vision linéaire de la démocratisation de l'arène politique locale, et ceci à la fois sur le plan empirique et sur le plan conceptuel. Nous constatons, en effet, que cette arène politique locale n'est pas une « place vide » au moment d'ériger des institutions démocratiques formelles (libérales) ; elle est habitée par des institutions d'organisation et de gestion du pouvoir des sociétés locales, institutions qui, tout en étant « invisibles » au regard des théoriciens de la démocratisation, sont coriaces, souvent légitimes et fort résilientes. Nous voyons là un processus d'amalgame ou, du moins, de coexistence diversifiée entre ces institutions antérieures et celles, toutes neuves, introduites par les réformes démocratiques libérales. Nous faisons l'hypothèse d'une trajectoire fort variable de cette rencontre d'institutions, suivant les spécificités des formes et des hiérarchies de pouvoir propres à chaque espace local.

La pertinence de cet examen de l'arène locale dépasse cependant cette échelle : malgré le fait que l'on ne puisse pas inférer des processus analogues sur le plan national – car les différences d'échelle entre le local et le national ont une incidence énorme sur la nature des processus – la compréhension des dynamiques politiques réellement existantes au plan local, nous permet de repérer des facteurs jusque-là demeurés invisibles pour l'analyse

des transitions, et ceci à son tour peut influencer le regard que nous porterons sur les dynamiques nationales.

Dans une littérature plus récente sur la démocratisation, le concept d'hybridité a été avancé pour rendre compte de certains de ces aspects « inattendus » du processus de transformation institutionnelle. Si ce concept se réfère au niveau national, et notamment aux aléas des dérives autoritaires (cf. Diamond, 2002) des dirigeants nationaux, il nous paraît également très pertinent pour notre démarche d'analyse de l'arène politique locale, et nous nous proposons par conséquent, dans cet ouvrage, de le développer et de l'étayer au moyen de réflexions tirées de six études de cas de processus de décentralisation « démocratique ».

Vers une conceptualisation de l'hybridité

La notion d'hybridité des institutions et des processus politiques surgit notamment en lien avec les problèmes posés par l'analyse dite de la « troisième vague ». Larry Diamond l'a rendu particulièrement notoire avec la publication de son article de 2002 « Thinking About Hybrid Regimes » dans le *Journal of Democracy*, même si d'autres avaient déjà évoqué l'idée dans la même revue plusieurs années auparavant (Terry Lynn Karl, 1995). On trouve aussi mention de cette idée d'hybridité, sans que la notion soit érigée en concept, voire en principe, dans bon nombre de travaux issus d'une toute autre tradition disciplinaire et théorique ; la mouvance française d'anthropologues et de politologues, d'inspiration constructiviste, et dont les travaux de Jean-Pierre Olivier de Sardan et ses collaborateurs constituent le meilleur exemple. Finalement, à ces deux approches explicites de l'hybridité s'ajoute une troisième qui s'en démarque en érigeant l'hybridité, sans toutefois la nommer, en modèle alternatif de démocratie. J'aborderai chacune de ces approches à tour de rôle, pour ensuite situer la contribution originale que nous proposons ici.

L'hybridité des régimes

Dans l'ensemble des approches de l'hybridité, son utilisation naît d'un questionnement avant tout empirique, mais l'empreinte de cette origine est particulièrement forte dans le courant exemplifié par Diamond et les transitologues. Le concept demeure ainsi avant tout descriptif, peu défini (Cassani 2014), et se réfère essentiellement à des régimes qui combinent des éléments de démocratie libérale et d'autoritarisme (Diamond, 2002 : 24). Inspiré dans un premier temps par les faits observés en Amérique latine et en Afrique, ce courant a reçu l'aval d'analystes des pays de l'ex-Union soviétique qui ont apporté leur eau au moulin dans les dernières années. L'idée centrale qui anime ce courant est le constat d'un hiatus entre d'une part l'existence d'élections en apparence libres et, d'autre part, des comportements autoritaires de la part des dirigeants politiques démocratiquement élus.

Le terme d'hybridité politique est utilisée par ce courant pour cataloguer des types de régimes politiques inattendus résultant de processus de démocratisation qui, d'après leurs caractéristiques, se montrent comme déviants par rapport au modèle dichotomique démocratie/autoritarisme, dans le sens qu'ils ne peuvent être décrits ni comme des autoritarismes ni comme des démocraties, mais plutôt comme des formes hybrides ou mixtes.

« Various scholars have pointed to the need to move beyond a dichotomous conceptualization of authoritarianism and democracy and recognize the «hybrid» or «mixed» character of many postauthoritarian regimes » (Collier et Levitzky, 1997 : 441).

Ainsi, divers chercheurs proposent le concept de *régime politique hybride*, et situent la discussion sur les mêmes problèmes, sur le terrain de la réflexion sur les *démocraties avec adjectifs* (Collier et Levitzky, 1997), avec l'objectif de délimiter la partie de la *zone grise* (Diamond, 2002 ; Croissant et Merkel, 2004 ; Snyder, 2006 ; Wigell, 2008 ; Zinecker, 2009 ; Boegards, 2009)

entre autoritarisme et démocratie non encore qualifiée par des adjectifs.

Certains chercheurs (cf. Schedler, 2010) utilisent le terme «*electoral authoritarianism*». Pour Diamond (2002), en effet, la démocratie électorale est présente, mais elle n'offre pas de véritable possibilité de choisir entre différentes alternatives. Il ira même jusqu'à affirmer que les dirigeants de ces régimes misent consciemment sur les apparences démocratiques pour dissimuler, voire «masquer», la nature véritable de leurs pratiques, à savoir l'autoritarisme.

La proposition de Karl (1995) présente une vision plus complexe de l'hybridité, même si cette approche paraît avoir eu peu d'influence sur la manière actuelle d'aborder le problème. En examinant les transitions politiques en Amérique centrale, Karl caractérise les régimes hybrides de façon plus ample que Diamond. Elle précise qu'il s'agit d'un processus mixte, à la fois territorial et fonctionnel,

«characterized by an uneven acquisition of the procedural requisites of democracy. Gains in the electoral arena have not been accompanied by the establishment of civilian control over the military or the rule of law. Elections are often free and fair, yet important sectors remain politically and economically disenfranchised. Militaries support civilian presidents, but they resist efforts by civilians to control internal military affairs, dictate security policy, make officers subject to the judgment of civil courts, or weaken their role as the ultimate arbiters of politics. Impunity is condemned, yet judiciaries remain weak, rights are violated, and contracts are broken» (p. 80).

Karl aborde aussi l'hybridité à l'échelle locale, en signalant une

«uneven distribution of citizenship across the national territory. Depending on the outcomes of particular localized struggles, different mixes of authoritarianism, clientelism, and pluralism coexist under the same national regime. [...] In rural municipalities in particular, local notables can interfere in the

electoral process in a manner that systematically biases the outcome, distributes favors based on political loyalties, and actively encourages or discourages mass mobilization» (*ibid.*).

Ce qui distingue ses observations des nôtres est le fait que nous relevons des processus hybrides non seulement chez les autorités locales, mais également dans la participation populaire. Il est intéressant de noter également que l'approche de l'hybridité proposée par Karl ressemble à l'analyse présentée par O'Donnell (2001) de la démocratie incivile. Karl se cantonne, comme les tenants postérieurs de la notion des «*hybrid regimes*», aux confins des principes du champ politique libéral, et ne problématise pas les formes d'évolution politique autres (non-linéaires) qui peuvent surgir ; en effet, elle décèle plutôt des tendances vers la transformation démocratique de ces régimes hybrides, en raison d'une plus ou moins forte participation de la société civile. (p. 81).

La forte charge normative de cette approche mérite d'être problématisée, même si elle est passée sous silence par ses tenants. Les qualificatifs choisis par Diamond pour caractériser le phénomène (*autoritarisme électoral ; pseudo-démocratie*) sont très subjectifs et nous manquons de critères explicites pour les évaluer. Ce qui est «hybride» est forcément, selon ce courant, une anomalie par rapport au modèle de la démocratie libérale. En se cantonnant à une vision normative qui ne s'avoue pas, ces auteurs s'interdisent de réfléchir sur l'ensemble des pratiques hybrides ou sur les contextes, les facteurs, les dynamiques sociales et historiques qui y donnent lieu. Comme ils demeurent cantonnés aussi à la sphère politique formelle et au respect ou abus des règles du jeu de la démocratie libérale (voire uniquement électorale), ils s'aveuglent par rapport à des processus qui ne violent pas nécessairement ces principes, mais qui sont aussi des processus hybrides.

Finalement, ce courant s'intéresse uniquement (à ce jour) à l'échelle nationale de la démocratie, alors que d'autres démarches (dont la nôtre) révèlent des formes variées d'hybridation à des échelles politiques inférieures, et qui à notre avis permettent de dresser un portrait plus instructif et plus complexe pour l'analyse.

Hybridité dans l'arène locale

La problématisation du phénomène de l'hybridité au niveau local (associée à l'arène locale) est développée en filigrane dans un important courant des sciences sociales, notamment françaises, qui s'intéresse aux phénomènes de politique locale dans des pays ayant connu des expériences récentes de démocratisation au niveau national. Que leurs recherches portent sur l'Afrique (Olivier de Sardan, Bierschenk, Leclerc Olive...) ou sur l'Amérique latine (Sintomer, Recondo), les auteurs rattachés à ce courant conçoivent les rapports politiques locaux en termes d'« arène » : un lieu traversé par de multiples conflits, enjeux et alliances et leurs transformations (Bierschenk et Olivier de Sardan, 1998). Leur observation du politique à l'échelle locale ne prend pas comme point de départ le processus de démocratisation, voire la présomption de l'existence de la démocratie, comme le font les tenants de l'hybridité des régimes ; elle part plutôt du regard porté sur les agents et les rapports qui évoluent au sein de cette arène. Ils tentent d'ailleurs de saisir celle-ci dans la profondeur et l'épaisseur de sa constitution historique et sociale, car ils conçoivent la politique locale non pas comme relevant de l'invention récente des institutions politiques formelles (généralement introduites par les processus de décentralisation dans les années 1990), mais bien au contraire comme une épaisse série de couches de pratiques sédimentées à travers le temps. En analysant le cas de la décentralisation au Bénin, Bierschenk et Olivier de Sardan écrivent (2003 : 146-7) :

« [...] Benin's democratisation process has reinforced the pre-existing, hybrid and composite form of local government, with obfuscated boundaries between state and private organisations (including Northern NGOs) and between national and local levels. Democratisation has therefore heightened the existing fragmentation of local political arenas and the informalisation of political practices. [...] It is our contention that, more likely than not, decentralisation [...] will further complicate political games at local level. While it will open up new political opportunities and scope for political

expression on the part of previously excluded actors, it may ultimately simply increase local veto powers and the number of people profiting from the state. [...] It may well result in the emergence of new forms of informal local despotism, which would remain, however, rather impotent as regards regulatory and mobilising capacities. »

Dans les termes de cette approche, par conséquent, les institutions politiques formelles, récemment introduites, ne sont pas prises pour acquises, ni examinées uniquement dans leurs propres termes ou principes. Elles sont au contraire analysées à travers le filtre de leur combinaison, syncrétisme, voire contradiction, avec ce dense ensemble de pratiques politiques « autres », plus ou moins anciennes, plus ou moins communautaires, plus ou moins solidaires, et qui dans certains cas sont aussi le fruit d'interventions externes ou d'importations de pratiques. Le concept d'arène n'est donc plus uniquement spatial, il est aussi temporel et relationnel. Il embrasse des pratiques à incidence politique, mais qui ne sont pas forcément explicitement organisées en fonction des principes de la sphère politique moderne : des rituels, des structures de parenté, des associations qui, toutes, dans un contexte spécifique, peuvent canaliser les processus de délibération, de décision et d'administration du pouvoir local.

L'hybridité du politique au sein de l'arène locale est en conséquence un phénomène qui s'explique facilement compte tenu de la simultanéité de traditions et d'institutions relevant d'époques et de cultures politiques distinctes. Contrairement, donc, à la présomption qui préside, au moins implicitement, à l'analyse de la plupart des promoteurs et des analystes de la décentralisation démocratique, ce courant ne conçoit pas la sphère politique locale comme un « lieu vide » ou vierge, et ceci même dans les cas où une sphère politique formelle est la création des réformes institutionnelles qui mettent en place la décentralisation. C'est dire que le politique, en tant que processus de prise de décision jouissant de légitimité populaire, a toujours existé au sein des communautés, quoique souvent sous des formes non explicitement politiques. Dans ce sens, on ne peut concevoir un « degré zéro » de l'arène

politique, un moment pré-politique ou d'absence de structuration des pouvoirs remplissant des fonctions entre autres politiques, et qui fournirait une base vierge à l'établissement des institutions démocratiques locales.

Or, face à la création de ces nouvelles institutions – une transformation radicale des règles du jeu du politique (de la gestion du pouvoir) en quelque sorte – les agents des pouvoirs antérieurs n'évacuent pas l'arène ; au contraire, ils l'investissent, ils « occupent la place » et tentent soit de prendre le contrôle des nouvelles institutions, soit de les transformer pour les adapter à leurs propres pratiques – soit encore les deux. On doit ainsi concevoir l'arène politique locale comme un lieu traversé intrinsèquement par des luttes de pouvoir, voire constitué par ces luttes de pouvoir. Ces pouvoirs antérieurs, qui peuvent être plus ou moins anciens, selon les cas – c'est-à-dire qu'ils peuvent être « antérieurs » dans le temps, mais tout aussi possiblement « antérieurs » dans l'espace – sont informels, ou « traditionnels », religieux, communautaires, de parenté ou autres, mais sont eux aussi dès le départ les fruits d'une « hybridation originale » (cf. Recondo, 2005). Ces pratiques de gestion du pouvoir sont souvent elles-mêmes des « fusions », les fruits de processus politiques historiques développés au sein d'institutions sociales qui ne sont pas à proprement parler « politiques » (il peut s'agir de syndicats ou de communautés par exemple) et qui fonctionnent souvent selon des normes corporatistes.

Ainsi, les agents présents à l'échelle locale reconstituent, voire parfois réinventent leurs pratiques de gestion du pouvoir en fonction des exigences et des possibilités offertes par le nouveau contexte d'institutionnalisation de la sphère politique locale dans le cadre des réformes de décentralisation. Car ces agents ont aussi intérêt, bien des fois, à promouvoir les nouvelles politiques de participation qui sont souvent le fait de ces réformes. Cependant, puisqu'ils ont tendance à épouser les contours des institutions « inventées » par les réformes décentralisatrices, ces processus d'hybridation passent souvent inaperçus aux yeux des analystes externes et des autorités politiques ; en effet, ils leur sont « invisibles » dans la mesure où il s'agit de processus non prévus par les réformes. Les gestionnaires de la décentralisation ont tendance à les concevoir, au

mieux, comme des vestiges (selon la théorie de la modernisation) qui disparaîtront par eux-mêmes avec le temps. Pour les tenants de la perspective de l'arène politique locale, il s'agit plutôt de processus d'organisation du pouvoir qui – loin de disparaître – sont réactualisés par les agents qui recombinent des traits de différents systèmes en fonction des logiques de pouvoir qu'ils ont consacrées au sein de leurs institutions et de leurs pratiques « antérieures ».

Bref, l'approche qui tente d'appréhender ces phénomènes par la lunette de l'arène politique locale consiste à voir l'hybridité politique non pas comme un affrontement entre deux systèmes d'organisation du pouvoir (par exemple autoritaire vs démocratique, selon les tenants de l'hybridité des régimes) mais comme un processus multidimensionnel et continu d'interpénétration et de transformations mutuelles mêlant des processus politiques issus de logiques de pouvoir distincts. Ce qui ne signifie pas, cependant, que ce processus soit harmonieux et ce qui n'empêche pas, évidemment, que certains agents collectifs réussissent à imprimer l'essentiel de *leur* logique pour en hégémoniser les autres.

Les cas qui servent à alimenter cette réflexion concernent principalement des sociétés qui connaissent une césure radicale entre la logique de la démocratie libérale et les normes de gestion du pouvoir non occidentales, ce qui en fait justement une approche très pertinente pour examiner les cas de démocratisation de la troisième vague, puisque la plupart, sinon tous, font partie de cette catégorie de sociétés. Ainsi, Olivier de Sardan et ses collaborateurs s'attachent à explorer les diverses couches superposées d'autorité au Niger – allant des formes politiques pré-coloniales jusqu'aux divers arrangements adoptés depuis l'indépendance nationale en 1960, en passant par les structures de l'administration coloniale française – et tentent de saisir les traces successives qu'ont laissées ces structures sur les pratiques actuelles du pouvoir décentralisé. Dans son sillage, d'autres ont développé des problématiques similaires dans le cadre des espaces politiques d'autres pays de la région, dont le Bénin (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2003) et le Sénégal (Le Meur, Blondo). Du côté des Amériques, David Recondo a proposé une lecture similaire de l'hybridité dans la politique locale de certaines communautés autochtones du Mexique

(Oaxaca) ou de la Colombie. Il signale, notamment, comment ces niches d'autonomie relative sous la décentralisation, permettent parfois la renaissance de diverses formes de clientélisme; en même temps, il nous met en garde contre des lectures univoques, car il soutient que l'infusion de nouvelles ressources vers ces espaces par les politiques de décentralisation leur confèrent un plus grand intérêt pour les citoyens locaux et conduit, par conséquent, à une revitalisation de la contestation en leur sein. Cette contestation peut même conduire à une «réinvention de la tradition» comme stratégie de lutte entre différents courants se réclamant d'une légitimité autochtone. Plus récemment, cette approche a été mise en valeur à propos de cas asiatiques (Johnson 2011, sur les relations entre pouvoir religieux et conflit au Timor oriental).

Ce que font ressortir l'ensemble des recherches menées à partir de ces concepts est l'existence de tensions, voire de contradictions, entre ces pratiques et certains des principes sur lesquels sont fondées les institutions de base de la décentralisation. Cependant, malgré la richesse de descriptions concrètes, et l'avancée fondamentale que représente l'articulation du concept d'arène politique locale, ce courant a très peu élaboré la notion d'hybridité. Ici encore, son utilisation est plutôt évocatrice et assez vague et floue.

Hybridité et théorie post-coloniale

L'hybridité politique vue par les tenants d'approches théoriques post-coloniales est donc une vision plus positive du phénomène, même si des nuances importantes apparaissent très clairement. Cette perspective gagne actuellement en popularité et, ce faisant, produit un regard plus complexe que celui qui caractérisait ses précurseurs. Elle tente explicitement de théoriser l'hybridité en tant que processus (plutôt qu'en tant qu'état statique, comme le fait le courant de l'hybridité des régimes) mais, à ce jour, les études empiriques se réclamant de cette approche sont relativement rares, et encore moins fréquentes celles qui abordent la dynamique politique locale en tant que telle. Iris Marion Young (2000) pose des jalons pour cette théorie, en s'appuyant notamment

sur l'affirmation de Bhaba selon laquelle le pouvoir colonial produit l'hybridité ; l'hybridité est décrite par Young par conséquent comme un processus d'influence mutuelle entre institutions occidentales et non-occidentales et dont le résultat est multiple et ouvert. Elle trouve dans les sociétés traditionnelles des Amériques et de l'Afrique l'inspiration de formes démocratiques autres (2000 : 245), mais met en garde contre leur romanticisation (2000 : 246). Selon Young, il s'agit de la production de visions nouvelles de ce que constitue la démocratie par le biais de la rencontre de pratiques distinctes, ou la réinterprétation des normes et processus démocratiques à travers le filtre des discours non-occidentaux. Ce processus de réinterprétation produit ainsi de « nouvelles vérités politiques » (Lilja, 2010 : 302) par l'émergence de nouvelles agentivités et de nouvelles subjectivités au sein de l'arène politique.

Il ne s'agit cependant pas d'un courant homogène : en effet, certains de ses tenants s'éloignent de façon assez marquée des propos de Young, notamment en ce qui concerne l'idéalisation des formes politiques non-occidentales. Certains versants de cette approche iront jusqu'à ériger les formes communautaires, populaires, traditionnelles ou corporatistes en modèle démocratique, rejetant la démocratie libérale comme une importation colonialiste, voire impérialiste, non adaptée aux réalités historiques et sociologiques des peuples en question, et visant l'uniformisation politique comme pendant de l'uniformisation économique poussée par la mondialisation. Il y a une forte tendance à idéaliser les processus politiques dits traditionnels, et même à réinventer des traditions sur mesure, ou du moins à en adopter l'étiquette dans un effort pour constituer une légitimité de ces formes politiques, parfois toute récentes, et leur fournir un pedigree.

Ce point de vue n'est pas récent, car il a souvent été exprimé dans des écrits politiques concernant le renouvellement de la démocratie dans les pays du Sud ; cependant il retrouve de la vigueur avec la vogue, ces dernières années, des théories post-colonialistes et leur recherche de modèles politiques alternatifs.

Cette approche met globalement l'accent sur une coupure nette entre l'imposition de formes politiques occidentales et la résistance et la résilience de structures politiques autochtones (cf. Rivera

Cusicanqui, 1990 : 98). À la longue, contrairement, donc, à ce que prétend l'approche de l'hybridité locale, celle-ci soutient l'existence d'une contradiction non-résolue entre systèmes politiques. Selon Rivera Cusicanqui, « *unresolved diachronic contradictions have thus been strong enough to rise again, often in major outbreaks of violence disproportionate to the resultant social and economic changes* » (*ibidem*). Dans une analyse qui rejette avec raison les postulats de la théorie de la modernisation – souvent implicites chez les promoteurs de la démocratie libérale – Cusicanqui décèle une logique alternative plutôt monolithique dans les pratiques endogènes de la paysannerie³ ; en ceci aussi ce courant se distingue de celui de l'hybridité locale. Selon cette auteure, « *successive attempts at economic and political reform and modernisation have reproduced and strengthened the colonial pattern of mestizo/creole domination over the indigenous peasantry* » (*ibidem*). Ici, les *ayllus* en tant que forme endogène de structuration démocratique du politique sont constamment « menacés » par toute autre forme d'organisation postérieure.

Cette approche est radicalement opposée à celle de l'hybridité des régimes en ce qu'elle postule que le refus de la démocratie libérale et son déplacement par des pratiques communautaires de diverses sortes est une saine réaction des sociétés dans lesquelles on a tenté d'implanter des institutions politiques occidentales. Ce courant voit ainsi dans la nature hybride des pratiques politiques l'esquisse d'une voie démocratique alternative. En effet, pour ces auteurs, l'importation de pratiques communautaires vers la sphère politique locale est un juste retour des choses. On peut cependant déceler une similitude avec la vision des tenants de l'hybridité des régimes dans l'aspect normatif : dans les deux cas, une tendance prescriptive émerge, et l'analyse tend à se fusionner avec une proposition de modèle politique.

Cette interprétation de la réalité locale est donc carrément concurrente de celle avancée par le courant de l'hybridité locale. Dans cette vision il n'y aurait pas de place pour la fusion, uniquement

3. Aujourd'hui, le terme paysan est remplacé dans le discours post-colonial par celui d'autochtone.

pour le remplacement d'une forme ou d'un ensemble de structures par un autre. Ceci semble présupposer également une existence pérenne et inchangée des formes autochtones. Cusicanqui affirme encore : « *Practices that do not fit within this homogenising model, or that question it, are condemned to marginality and a clandestine existence, under the same exclusionary logic that characterised the original colonial relationship between the Spaniards and the indigenous people* » (Rivera Cusicanqui 1990 : 116). La notion de citoyenneté inhérente au projet libéral (qui, pour Cusicanqui, englobe tout ce qui vient chronologiquement après l'*ayllu*), basée sur l'individuation, est jugée forcément homogénéisante. Au principe de respect des droits civils, cette auteure oppose le droit à l'autodétermination des peuples.

Quiconque a connu des communautés autochtones, où que ce soit dans les Amériques, ou a fréquenté des villages africains, ne peut que ressentir de la sympathie à l'égard de cette perspective. Elle suscite, pour autant, un véritable dilemme en ce qui concerne la posture analytique à adopter, un dilemme qui semble nous obliger à choisir entre une position normative et un regard dynamique. Si l'on peut reprocher aux diverses versions de cet ensemble théorique une tendance à escamoter le problème du pouvoir au sein des formations politiques non-occidentales, il faut reconnaître comme contribution majeure son identification de l'hybridation comme expression de résistance(s) face à des institutions et des processus politiques qui – de par leurs normes et les règles propres aux sociétés occidentales – produisent et reproduisent des exclusions.

Hybridités locales : les cas

Les cas d'étude présentés dans ce volume fournissent des éléments pour étayer et systématiser ce regard sur les dynamiques politiques locales. En faisant ressortir particulièrement les aspects qui nous semblent concerner l'hybridité dans l'arène politique locale, nous faisons le pari de parvenir à étoffer cette notion et à la

conceptualiser. Je présenterai ici un bref survol de certaines lignes de force, arguments transversaux et points de débat qui émergent de la lecture de nos cas.

Le premier chapitre, portant sur presque 20 ans de décentralisation municipale en Bolivie (1995-2014), pose d'entrée de jeu la question de la constitution mutuelle des agents politiques locaux et de la sphère politique municipale et tente d'en déceler les conséquences en ce qui concerne l'inclusion politique de catégories de citoyens et de citoyennes auparavant exclues (ici, notamment, les communautés autochtones et les femmes). Ce processus de décentralisation a introduit une série de dispositifs de participation directe des communautés urbaines et rurales organisées, en plus d'avoir mis en place pour la première fois dans les zones rurales, des mécanismes de représentation politique *via* l'élection au suffrage universel des conseils municipaux. Le résultat en termes d'agentivité politique s'est révélé contraire aux prévisions de la plupart des observateurs en ce sens que le processus a produit des effets très distincts en ce qui concerne, d'une part, les hommes autochtones et, d'autre part, les femmes – et en particulier, les femmes autochtones.

L'inclusion des hommes autochtones a connu un saut en avant majeur, notamment avec la création à partir de 1995 par certains syndicats paysans et certaines autorités communautaires et d'*ayllu*, de leur propre organisation politique. Érigée à partir de la sphère municipale, cette organisation (plus tard connue sous le nom du Mouvement vers le Socialisme) connut un succès fulgurant qui le projeta au pouvoir dans la majorité des municipalités du pays ainsi que sur le plan national en à peine dix ans.

Cette expansion de l'inclusion a cependant été accompagnée de l'émergence de nouvelles formes d'exclusion (parfois violentes) à l'encontre des femmes qui se sont introduites dans l'arène politique – et notamment des femmes autochtones. Ce phénomène de harcèlement politique fait partie d'un ensemble de pratiques locales nouvelles dans l'arène politique, soit parce qu'elles ne faisaient pas partie auparavant des pratiques politiques proprement dites, soit parce qu'elles ont été transposées à partir d'autres domaines de la pratique sociale ou organisationnelle vers l'arène politique.

Qu'il s'agisse des modes d'élection, de l'attitude envers la libre expression ou la dissension individuelle, ou encore de la conceptualisation du statut des minorités politiques face à l'État, ces pratiques sont bien implantées maintenant dans l'arène politique locale qui, elle, demeure cependant structurée principalement selon les préceptes de la démocratie libérale ou représentative (avec aussi un certain nombre de traits inspirés par la démocratie directe ou participative). Il se crée, par conséquent, une situation de fusion entre pratiques ou institutions obéissant à des logiques distinctes (libérale d'une part, solidaire ou corporatiste de l'autre) ou parfois d'insertion de l'une dans l'autre. Ceci questionne forcément l'effectivité (présumée aller de soi par la théorie de la décentralisation) des institutions de la démocratie libérale, tout en nous obligeant à questionner également une vision qui tend à idéaliser les pratiques communautaires. Ce qui émerge plutôt est un portrait où se dessinent des rapports de pouvoir qui s'adaptent, se transforment, se réinventent en fonction des transformations des paramètres de l'arène politique et qui, ce faisant, modifient à leur tour, du moins partiellement, ces paramètres.

Le concept d'hybridité qui en émerge est en conséquence intrinsèquement dépendant du contexte précis, autant des agents et de leurs pratiques historiques que des contours spécifiques des institutions politiques formelles introduites. Mais il ne s'agit pas ici d'un affrontement entre deux alternatives étanches : au contraire, les institutions formelles sont habitées simultanément par diverses traditions des agents, traditions qui, elles, sont toutes à divers degrés le résultat de processus plus ou moins anciens d'emprunts et de fusions. L'hybridité politique consiste donc en la rencontre entre un ensemble de structures formelles, jouissant de reconnaissance juridique, et les pratiques des agents, qui les investissent – explicitement ou implicitement – avec les valeurs et les stratégies de leur *habitus* collectif. Le résultat est un ensemble nouveau de structures et de pratiques du pouvoir relativement fluides à travers le temps et l'espace, mais qui ne correspond pas fondamentalement au design théorique des institutions de la décentralisation « démocratique ».